

La Société Publique Locale d'exploitation portuaire de la Manche (SPL)



La SPL d'exploitation portuaire de la Manche assure depuis janvier 2018 la gestion du port de Barfleur. Sont de son ressort, le bassin lui-même, et ses activités pêche et plaisance, ainsi que les terre-pleins qui l'entourent et qui accueillent terrasses de cafés et restaurants, étals ambulants, forains etc, via des AOT (Autorisations d'Occupation Temporaire).

L'expertise professionnelle de la SPL permet au monde de la pêche de bénéficier de prestations techniques de qualité nécessaires à son activité.

Ont ainsi été opérés, en 2020, de nombreux travaux d'entretien et de rénovation du port :

- remplacement des chaînes-mères des mouillages,
- régalinge des fonds le long du quai Henri Chardon en vue d'améliorer les possibilités d'accès des bateaux de pêche et déplacement des sédiments correspondants dans la partie sud du port,
- repositionnement des différents bateaux de pêche le long du bord à quai afin d'en optimiser l'espace et de permettre une extension des plages de sortie en mer de la vedette SNSM,
- conséquemment à cette opération changement des « organeaux » et « crampes » destinés aux amarrages à quai,
- changement des bornes électriques le long des quais.

En 2021, sont prévus :

- le changement des chaînes-filles des mouillages,
 - la mise à niveau de la station carburant pêche dont l'exploitation sera directement reprise par la SPL,
 - la suppression des cuves d'huiles enterrées et l'acquisition d'une cuve extérieure dont l'emplacement n'est pas encore décidé,
 - des travaux de maçonnerie de la cale de l'église.
-